

Faculté de droit

M2 Droit civil approfondi Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 DROIT CIVIL APPROFONDI Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Droit des contrats approfondi	20 H	7	Contrôle continu
Droit des biens approfondi	20 H	7	Contrôle continu
Droit des personnes approfondi	20 H	7	Contrôle continu
Anglais juridique	12 H	4	Contrôle continu
1 Cours optionnel au choix parmi			
Droit des conflits de lois approfondi (option) (Cours commun M2 DIPIC)	20 H	5	Contrôle continu
Structures de l'entreprise (option) (Cours commun M2 DAA)	20 H		Ecrit 5H
TOTAL SEMESTRE 3	92 H	30	
SEMESTRE 4			
Responsabilité civile approfondie	20 H	7	Contrôle continu
Sources du Droit (Cours commun M2 Culture judiciaire)	20 H	0	Non évalué spécifiquement
Etudes historico comparatives en droit civil	20 H	0	Non évalué spécifiquement
Méthodes et raisonnements en situation internationale et européenne	10 H	0	Non évalué spécifiquement
Grand Oral ou Grand-écrit portant sur les cours fondamentaux UE1	0 H	7	Oral 20 min / Ecrit 5H
Mémoire et soutenance	0 H	10	Soutenance
1 Cours optionnel au choix parmi			
		6	
Droit de la famille (option) (Commun M2 Droit de la famille)	20 H		Contrôle continu
Droit des successions et libéralités (option) (Commun M2 Droit de la famille)	20 H		Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 4	90 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.